
Table des Matières

| | |
|---|-----------|
| Bienvenue à Fribourg | 2 |
| À propos d'Integreat | 2 |
| Integreat en langue des signes (vidéo) | 3 |
| Informations générales | 3 |
| Bureaux et institutions | 4 |
| Service de la migration et de l'intégration | 4 |
| Service des affaires sociales (AfS) | 5 |
| Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille (AKI) | 5 |
| Numérique et IT (DIGIT) | 6 |
| Agence pour l'emploi | 6 |
| Centre pour l'emploi | 6 |
| Bureau de l'état civil | 8 |
| Police | 8 |
| Cercles d'entraide | 10 |
| Studierendenwerk Freiburg | 11 |

Bienvenue à Fribourg

À propos d'Integreat

Integreat est un guide qui vous aidera dans votre vie quotidienne. Vous y trouverez des adresses importantes, des personnes de contact ainsi que des trucs et astuces qui vous aideront à vous orienter.

Ce guide comporte plusieurs chapitres. Chaque chapitre traite d'un thème différent. Vous trouverez entre autres des informations sur les médecins, les écoles, les cours d'allemand ou d'autres institutions. Il y a également un chapitre avec des idées sur ce que vous pouvez faire pendant votre temps libre. Les informations et les offres de loisirs changent. Votre commune les met régulièrement à jour. C'est pourquoi il est très utile de consulter souvent votre application mobile. Vous serez toujours au courant des actions et événements en cours. Vous pouvez compter sur les informations contenues dans Integreat.

Téléchargez Integreat dans votre [App-Store](#). Vous pouvez également utiliser cette application hors ligne si vous n'avez pas accès à Internet. Lorsque vous êtes à nouveau en ligne, l'application se met à jour d'elle-même.

Partage d'informations

Dans l'application web, vous pouvez télécharger et partager des informations importantes que vous souhaitez par exemple communiquer au public sous forme de PDF. Dans l'application mobile, vous pouvez partager directement des contenus intéressants, par exemple via WhatsApp, Facebook ou par e-mail.

Actualités actuelles

L'application pour smartphone d'Integreat vous permet également de recevoir des notifications push. Vous pouvez accepter de les recevoir dans les paramètres de l'application. Les notifications push vous permettent de recevoir des informations importantes ou de dernière minute.

Réactions

Vous pouvez contribuer au développement de l'application Integreat dans votre commune. Vous pouvez donner votre avis à l'aide des icônes de smiley. Ce feedback parvient aux personnes qui créent les contenus. Vous pouvez faire des compliments ou des critiques. Si vous avez des idées ou des critiques, notez autant de détails que possible.

Fonction de lecture

Les contenus de l'application Integreat peuvent également être lus à haute voix. Pour cela, la fonction de lecture doit être activée dans les paramètres du smartphone. Cela fonctionne dans toutes les langues.

Nous espérons sincèrement pouvoir vous simplifier la vie en Allemagne grâce à cette application.

Integreat en langue des signes (vidéo)



[Ce video décrit l'application Integreat en langue des signes.](#)

Informations générales

Vous êtes nouveau à Fribourg ? Nous souhaitons vous faciliter l'accès en vous fournissant des informations précises.

- Si vous souhaitez rester plus longtemps en Allemagne, vous avez besoin d'un titre de séjour, que vous obtiendrez auprès du ([Ausländerbehörde](#)).
- Si vous avez trouvé un logement ici, vous devez vous inscrire dans un délai d'une semaine auprès du ([Bürger servicezentrum](#)). Ce n'est qu'alors que vous pourrez bénéficier des services de l'État, par exemple le service de placement.
- Il est important que vous ayez une  [Assurance maladie](#).
- [Ici](#), vous trouverez un manuel avec des informations de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés.
- [Ici](#), vous trouverez toutes les informations sur l'aide à l'Ukraine à Fribourg ([Ukraine-Hilfe](#)).
- Vous trouverez [ici](#) des vidéos explicatives en différentes langues pour les femmes et les hommes ayant une expérience de migration et de fuite. Elles servent à une première orientation à Fribourg. Les vidéos doivent aider à mieux s'orienter dans les premiers temps à Fribourg.

- Vous trouverez [ici](#) des conseils et des informations utiles en 17 langues pour la vie en Allemagne. [RefugeeGuide online](#).
- [Ici](#), vous trouverez des informations importantes sur les offres de mobilité à Fribourg

Bureaux et institutions

Service de la migration et de l'intégration

Le Service Migration et Intégration offre différents services aux personnes vivant à Fribourg. Il s'agit notamment de :

- [Droit des étrangers et de la nationalité](#)
- [Intégration](#)
- [Prestations et services pour les personnes réfugiées](#)
- [Centre de compétences BA1 pour les immigrés](#)

Ce service aide les personnes qui viennent d'arriver à Fribourg à s'orienter ici. Il les aide à trouver du travail et des places de formation et à s'intégrer dans la société.

Si vous ne savez pas à quel service vous adresser pour votre demande ou si vous avez besoin d'informations, l'équipe de l'accueil se tient à votre disposition. En outre, vous pouvez obtenir à cet endroit des formulaires de demande, des brochures d'information et fournir les documents manquants.

Veuillez tenir compte des heures d'ouverture correspondantes des départements.

Heures d'ouverture de la réception

Amt für migration und integration

Lu 7:30 - 17:00

Ma 7:30 - 17:00

Me 7:30 - 18:00

Jeu 7:30 - 17:00

Ve 7:30 - 14:00

Pour venir chez nous

 Berliner Allee 1, 79114 Freiburg im Breisgau

 [+49 \(0\) 7612016301](tel:+4907612016301)

 @ami@stadt.freiburg.de

 www.freiburg.de/ami

Accès avec les transports publics de la VAG

Ligne Arrêt

Tram 1 Runzmattenweg

Tram 3 Runzmattenweg ou Bissierstraße

Bus 10 Bissierstraße

Bus 22 Bissierstraße

Bus 36 Bissierstraße

Service des affaires sociales (Afs)

La mission principale de l'Office des affaires sociales est de :

- fournir une aide économique
- fournir une aide personnelle aux citoyens et citoyennes de la ville de Fribourg-en-Brisgau.

Sur cette base, le Service des Affaires Sociales accorde des prestations par exemple à :

- les personnes qui ne peuvent pas ou peu travailler
- les personnes âgées et, le cas échéant, les personnes dépendantes
- les personnes qui n'ont pas de logement ou qui se voient retirer leur logement
- les personnes handicapées.

En outre, l'office assume les tâches communales au sein du Jobcenter. Il est actif dans le domaine du travail social, par exemple via le travail social de rue ou le management de quartier.

Si vous ne savez pas à qui vous adresser. Vous ne savez pas quel service est compétent pour vous. Si vous avez des questions, adressez-vous à l'équipe de l'accueil.

Fehrenbachallee 12, 79106 Freiburg

[07612013507](tel:07612013507)

[@AfS_Empfang@stadt.freiburg.de](mailto:AfS_Empfang@stadt.freiburg.de)

[Vous trouverez ici de plus amples informations sur l'AfS](#)

Unités organisationnelles

[Prestations de subsistance et aide à la dépendance](#)

[Tâches communales Jobcenter et aide professionnelle aux jeunes](#)

[Prestations pour les personnes handicapées et autorité de tutelle](#)

[Prestations pour les personnes sans domicile ou menacées de l'être](#)

[Bureau des seniors avec point d'appui pour les soins](#)

[Travail social](#)

[Administration \(Afs\)](#)

[Service des recours et des droits sociaux](#)

[Aide au logement](#)

Office pour l'enfance, la jeunesse et la famille (AKI)

Les droits de l'enfant sont importants. Chaque enfant mérite d'être respecté et aimé. Vous avez un enfant ? Alors, éduquez-le dans le respect des droits de l'enfant. C'est important pour le bien-être de votre enfant. [Vous trouverez ici plus d'informations.](#)

Le Jugendamt soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants et adolescents. Tout le monde peut s'adresser gratuitement à l'Office de la jeunesse. Vous êtes un enfant, un adolescent ou un jeune ? Vous avez des problèmes ? Vous pouvez alors contacter le Jugendamt.

Si vous ne savez pas à quel service de la maison ou à quel service de la ville de Fribourg vous pouvez adresser votre demande ou si vous avez besoin d'informations, l'équipe de l'[accueil](#) se tient à votre disposition.

Heures d'ouverture générales

 **Lundi à jeudi** 07:30 - 16:30

 **Vendredi** 07:30 - 15:30

Veillez consulter les heures d'ouverture dans les domaines spécialisés.

Unités organisationnelles

[Curatelle](#)

[Conseil éducatif et familial, aides précoces, tutelles/curatelles](#)

[Promotion des structures d'accueil de jour pour enfants](#)

[Préoccupations des jeunes et travail social pour les jeunes](#)

[Entretien des enfants, aide à la formation et WJH](#)

[Service social communal](#)

[Tutelle et curatelle](#)

[Les mineurs non accompagnés en fuite](#) relèvent également du droit de l'aide à la jeunesse. Cela signifie que le cas est soumis au service de la jeunesse.

 Europaplatz 1, 79098 Freiburg

 @aki@stadt.freiburg.de

 [+49 \(0\) 7612018310](tel:+49(0)7612018310)

 [Pour en savoir plus](#)

Numérique et IT (DIGIT)

Chères fribourgeoises, chers fribourgeois, chers nouveaux arrivants,

ici dans le ([DIGIT](#)), vous trouverez les services les plus demandés par les citoyennes et citoyens. Vous trouverez également ici les services en ligne de la ville de Freiburg.

Agence pour l'emploi

L'agence pour l'emploi est responsable de tout ce qui concerne le travail. Vous cherchez un emploi ? Vous avez besoin d'aide pour choisir une profession ? Vous souhaitez faire reconnaître vos diplômes ? Alors adressez-vous à l'agence pour l'emploi.

 Votre procédure d'asile est encore en cours ? Ou vous êtes toléré(e) ? L'[agence pour l'emploi](#) est alors votre point de contact. Ils vous aident à répondre aux questions concernant la transition entre l'école et le travail (orientation professionnelle). L'agence vous met en contact avec du travail et vous conseille sur la formation professionnelle continue.

 Vous êtes reconnu(e) ? Le [jobcenter](#) est alors votre point de contact. Ils vous conseillent et vous placent sur le marché du travail.

Agence pour l'emploi de Freiburg

 Lehener Str. 77, 79106 Freiburg im Breisgau

 [+49 \(0\) 8004555500](tel:+49(0)8004555500)

 [Ici, vous trouverez plus d'informations](#)

Centre pour l'emploi

Vous êtes au chômage ? Vous avez besoin d'aide ? Le Jobcenter verse des prestations financières. Il vous oriente également vers [un emploi](#) ou une qualification. Cela dépend de vos besoins individuels. Le Jobcenter vous permet entre autres de participer à un cours de langue. Il vous oriente vers un service d'orientation professionnelle. Ou il vous aide à faire reconnaître vos diplômes. Vous souhaitez travailler ? Dans ce cas, vous trouverez des informations et des conseils ici : [Accès au marché du travail](#).

💡 Les collaborateurs du Jobcenter ne sont pas autorisés à transmettre des informations sur les clients et les clientes. Vous avez un accompagnateur bénévole ? Vous devez alors lui donner une procuration. Celle-ci doit être entièrement remplie et signée par les deux parties.

👥 Votre procédure d'asile est en cours ? Ou votre demande a été rejetée ? Dans ce cas, c'est l'[agence pour l'emploi](#) qui est compétente pour les questions de promotion du travail.

👥 Démarches après une décision positive

Vous avez reçu une décision positive du BAMF. La procédure d'asile est donc clôturée positivement. Vous êtes reconnu comme ayant droit à l'asile. Ou vous avez obtenu la protection des réfugiés. Voici vos prochaines étapes :

1. se présenter en personne

- Vous devez vous rendre au Jobcenter pendant les heures d'ouverture.
- Vous y serez enregistré(e) comme client(e)
- Votre parcours est enregistré
- Un rendez-vous de conseil est fixé avec le service des prestations. Un rendez-vous est fixé avec le service de placement.
- Vous êtes inscrit comme chômeur.

2. service des prestations

Important : il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.

- Vous pouvez demander des prestations. Pour cela, il vous faut un rendez-vous. La personne responsable de votre dossier vous aidera alors à le faire.

3. service de placement

- **Important :** il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.
- Vous avez déjà suivi un cours d'intégration ? Apportez votre certificat. Sinon, apportez l'engagement à suivre le cours.
- Vous avez des documents relatifs à votre scolarité ou à votre formation ? Vous avez des certificats de travail ? Vos diplômes étrangers ont été reconnus ? Apportez-les, s'il vous plaît.
- Faites état de compétences particulières (artisanat, connaissances linguistiques, etc.).
- Réfléchissez avant le rendez-vous au domaine d'activité qui vous intéresse.

👤📞 [Vous trouverez ici de plus amples informations et les coordonnées des personnes à contacter dans votre cas.](#)

 [Vous trouverez ici le site web du Jobcenter.](#)

Bureau de l'état civil

Le bureau d'état civil a plusieurs missions. Vous avez eu un enfant ? Vous devez alors déclarer la naissance au bureau d'état civil. Le bureau d'état civil enregistre alors votre naissance. Vous souhaitez vous marier ? Le bureau d'état civil déclare alors votre mariage.

Aperçu des tâches

- [Loi sur l'autodétermination](#)
- [Nouveau-né](#)
- [Conclure des mariages et des partenariats](#)
- [recevoir les démissions de l'Église](#)
- [Délivrer des actes \(acte de naissance, acte de décès, acte de mariage\).](#)

 Rathausplatz 2-4, 79098 Fribourg

 [+49 \(0\) 7612010](tel:+49(0)7612010)

 [@standesamt@stadt.freiburg.de](mailto:standesamt@stadt.freiburg.de)

 [Plus d'infos ici](#)

 [Demander un rendez-vous en ligne ici](#)

Naissances :

 [+49 \(0\) 7612010](tel:+49(0)7612010)

 [@geburten@stadt.freiburg.de](mailto:geburten@stadt.freiburg.de)

 [Plus d'infos ici](#)



[Ici vous trouverez la FAQ sur les actes de naissance pour les nouveaux-nés.](#)

Déclarer un décès :

 [+49 \(0\) 7612013182](tel:+49(0)7612013182)

 [@sterbefall@stadt.freiburg.de](mailto:sterbefall@stadt.freiburg.de)

 [Plus d'informations ici](#)

Police

Compétences de la police

La police a pour mission de nous protéger des dangers. En outre, elle élucide les crimes. Elle n'a rien à voir avec les services secrets ou la politique. Il y a une urgence ? Dans ce cas, tu peux contacter la police à tout moment au [110](tel:+49(0)7612013182). L'appel est gratuit. Vous pouvez lire [ici](#) ce à quoi vous devez faire attention lors d'un appel d'urgence.

Ce que la police peut ou ne peut pas faire est défini par des lois. Pour fouiller un appartement, par exemple, elle a besoin de l'autorisation d'un juge. Sauf s'il y a un grand danger pour une personne dans l'appartement.

👮 N'essayez pas de corrompre la police. Les tentatives de corruption des policiers sont sévèrement punies en Allemagne.

Quand dois-je appeler la police ?

Vous ou une autre personne êtes en danger ? Vous avez été témoin d'un crime ? Dans ce cas, appelez la police.

Il peut s'agir d'une agression. Ou un cambriolage. Le vol, l'incendie volontaire et les dégâts matériels en font également partie. Les abus sexuels, les blessures corporelles ou les menaces sont également du ressort de la police. Vous devriez également appeler la police en cas de violence domestique.

Si vous composez le numéro d'urgence 110, la police sera chez vous le plus rapidement possible.

Important : si vous êtes victime de violence de droite, raciste, antisémite, islamophobe, homophobe ou transphobe, vous pouvez toujours vous adresser à la police. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans notre chapitre "[Discrimination](#)".

Vous pouvez également appeler la police en cas d'infraction dite "administrative". Par exemple, si quelqu'un ne respecte pas les heures de repos et écoute de la musique à fond la nuit.

Si vous constatez une radicalisation politique ou religieuse de jeunes adultes dans votre entourage, vous pouvez également le signaler à la police. Vous pouvez également contacter le service de conseil sur la radicalisation du BAMF à l'adresse suivante 📞 [09119434343](tel:09119434343) en plusieurs langues.

Que peut faire la police ?

La police peut vous demander votre carte d'identité. Si vous n'êtes pas soupçonné d'un délit concret ou si vous n'avez pas de preuves d'un autre suspect sur vous, la police ne peut pas vous fouiller. Il en va de même pour votre logement : votre logement ne peut être fouillé que si vous êtes soupçonné d'un délit ou si la police soupçonne la présence d'une personne suspectée dans votre logement. Si la police annonce qu'elle veut quand même vous fouiller ou fouiller votre appartement, vous devez toutefois dire que vous n'êtes pas d'accord. Si vous ne dites rien, vous êtes considéré comme ayant donné votre accord. Vous avez dit non ? La police fouille quand même votre appartement ? Dans ce cas, la police est en infraction. Dans ce cas, adressez-vous à un centre de conseil, à un avocat ou à une avocate. Vous avez le droit de téléphoner pendant une perquisition. Vous pouvez également faire venir quelqu'un. Cette personne peut alors également être un témoin et vous aider. En général, la police a besoin d'un mandat judiciaire.

💡 Les femmes peuvent demander à voir une femme policier si elles doivent être fouillées elles-mêmes.

Si vous êtes au volant d'un véhicule, la police peut vous demander vos papiers d'identité, votre permis de conduire et votre carte grise. La police peut également vous demander de vous arrêter et de quitter le véhicule. La police peut également vérifier si vous avez un triangle de signalisation et une trousse de secours. Ils ne peuvent toutefois pas fouiller votre véhicule ou tester votre aptitude à conduire en vous soumettant à différents tests (par exemple, marcher sur une ligne droite) s'il n'y a pas de signes évidents d'alcool ou de drogue

chez vous. Si la police le fait quand même ou le demande, vous devez refuser de donner votre accord. Si la police vous force à le faire, elle commet une infraction.

💡 Si vous ne dites rien, cela sera considéré comme un consentement.

La police ne peut effectuer un test sanguin ou urinaire que si vous êtes accusé d'un délit. En règle générale, la police doit avoir l'accord d'un juge pour cela. Ce n'est que lorsqu'il est nécessaire de réagir immédiatement (par exemple parce qu'il n'est plus possible de prouver la présence de drogue ou d'alcool par la suite) que la police peut agir sans l'accord d'un juge. Il est toutefois important qu'il y ait vraiment des indices de consommation d'alcool ou de drogue. La police ne peut pas procéder à ces tests de manière arbitraire. Si un policier ou une policière veut effectuer un test sanguin ou urinaire sans raison compréhensible, vous pouvez refuser votre consentement.

La police ne peut pas non plus vous emmener au poste de police sans raison valable. Si un policier vous demande de l'accompagner, vous pouvez là aussi refuser de donner votre accord. Si vous êtes tout de même emmené, la police se rend coupable d'une infraction. Dans ce cas, vous devriez contacter un(e) avocat(e). Si vous ne connaissez pas d'avocat(e), vous pouvez contacter le "[Service d'urgence des avocats en matière pénale](#)" de l'Association des défenseurs pénaux de Berlin au numéro de téléphone 📞 [01723255553](tel:01723255553) et y demander de l'aide. Les collaborateurs de ce service sont joignables jour et nuit.

Si vous êtes interrogé par la police, vous pouvez refuser de témoigner. Cela signifie que vous n'êtes pas obligé de répondre à leurs questions. Sans avocat(e), vous ne devez pas répondre aux questions. Si vous recevez une invitation écrite de la police, vous n'êtes pas obligé de vous y rendre. Seules les invitations du parquet ou d'un tribunal doivent être suivies. Contactez impérativement un(e) avocat(e) au préalable.

Vous avez le droit de demander la carte de service des policiers ou des policières et de noter leurs coordonnées. C'est important si vous souhaitez déposer une plainte pénale par la suite. Il est également toujours utile de demander aux passants d'observer la situation. Vous aurez ainsi des témoins. Important : vous devez déposer une plainte pénale dans les trois mois suivant l'incident. Vous pouvez le faire directement auprès du ministère public. Vous n'avez donc pas besoin de vous rendre à la police.

Cercles d'entraide

Dans de nombreux quartiers, il existe des groupes qui s'engagent à vous aider sans être rémunérés. Les bénévoles peuvent vous aider à vous orienter dans votre environnement. Ils vous aident à participer à des activités de loisirs et à des offres sportives. Vous pouvez y apprendre vos premières notions d'allemand. Si vous avez des questions sur la vie quotidienne, demandez aux bénévoles. Par exemple, si vous ne comprenez pas une lettre en allemand ou si vous voulez savoir où trouver des magasins bon marché, des installations sportives ou comment prendre le bus. Les bénévoles peuvent également vous aider si vous avez des questions sur un compte bancaire. De nombreux cercles d'aide proposent également leur aide si vous souhaitez apprendre l'allemand.

Vous trouverez ici quelques cercles d'aide à Fribourg.

- [Engagement citoyen dans le domaine de la migration](#)
- [BeneFit - Ensemble en mouvement à Weingarten](#)
- [Maison de l'engagement e.V.](#)

- [Orchestre interculturel Con Anima](#)
- [Rencontre des cultures, créativité et communauté](#)
- [CaPoA Freiburg e.V. \(Corporation et Progrès des Africains et de tous\)](#)
- [LEA watch/ OurVoice](#)
- [Zusammenleben e.V.](#)
- [Stadpiraten Freiburg](#)

Studierendenwerk Freiburg

En Allemagne, il existe des services spéciaux qui aident les étudiants. Ils s'appellent "Studierendenwerke".

Les universités s'occupent de l'apprentissage et de la recherche. Les "Studierendenwerke" aident pour tout ce qui est important dans la vie quotidienne.

Par exemple :

- Ils louent des chambres dans les résidences universitaires.
- Ils aident quand on cherche une chambre.
- Dans les restaurants universitaires, on trouve des repas bon marché.
- Ils aident pour les questions d'argent ou pour d'autres problèmes.
- Ils proposent aussi des activités culturelles, comme des fêtes ou des cours.
- Il y a des rencontres où les étudiants de différents pays peuvent faire connaissance.

💡 Beaucoup aiment particulièrement le club international du "SWFR". On peut s'y faire des amis et s'amuser.

💡 Nous sommes là pour les étudiants de 5 universités à Freiburg, Offenburg, Kehl, Furtwangen, Villingen-Schwenningen et Lörrach .

Plus d'infos ici

 [Plus d'infos ici](#)